

Réunion du Comité Syndical du 07 décembre 2017

Convoqué le vingt-neuf novembre deux mille dix-sept, le Comité syndical s'est réuni le sept décembre deux mille dix-sept à dix-huit heures pour sa 84^e séance dans la salle d'Assemblée de Clermont Communauté, sise 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Monsieur Dominique ADENOT, Président de séance, procède à l'appel des membres.

84^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT
Monsieur Michel BEYSSI
Monsieur Gérard BOHNER
Madame Jacqueline BOLIS
Monsieur Jean-Pierre BUCHE
Monsieur Christophe CHAPUT
Monsieur Jean-Michel CHARLAT
Monsieur Serge CHARLEMAGNE
Monsieur Jacques CHEVALIER
Monsieur Alain DEAT
Monsieur Joël DERRÉ
Monsieur Antoine DESFORGES
Monsieur Laurent DIAS
Monsieur Philippe GAILLARD
Monsieur Roger GARDES
Monsieur Laurent GILLIET
Monsieur Dominique GUÉLON

Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Jean-Maurice HEINRICH
Monsieur Didier LAVILLE
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Jean-Henri PALLANCHE
Monsieur Bertrand PASCIO
Monsieur Gilles PAULET
Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Yves PRADIER
Monsieur Michel PROSLIER
Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur Michel SABRE
Madame Marie-José TROTE
Monsieur Bruno VALLADIER
Monsieur René VINZIO
Monsieur Gilles VOLDOIRE

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Jacques BEAUJON
Monsieur Olivier BIANCHI
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Roland BLANCHET
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Mohand HAMOUMOU
Monsieur Alain PAULET

à Monsieur Roger GARDSE
à Monsieur Dominique ADENOT
à Monsieur Bertrand PASCIO
à Monsieur Gilles PAULET
à Monsieur Jean-Maurice HEINRICH
à Monsieur Alain DEAT
à Monsieur Marc REGNOUX

Étaient excusés / absents :

Madame Nadine ALAPETITE
Madame Pascale AMEIL
Monsieur Jean-Claude ARESTÉ
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Jacques BEAUJON
Monsieur José BELDA
Madame Martine BELLEROSE
Monsieur Olivier BIANCHI
Monsieur Roland BLANCHET
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Cyril CINEUX
Monsieur Jean-Christian COURCHINOX
Monsieur Jean-Paul CUZIN
Monsieur Gérard DUBOIS
Madame Martine FAUCHER
Madame Hélène FEDERSPIEL
Madame Blandine GALLIOT
Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING

Monsieur Mohand HAMOUMOU
Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Grégory LÉPÉE
Monsieur Yves LIGIER
Monsieur Christian MÉLIS
Monsieur Jean-Henri PALLANCHE
Monsieur Alain PAULET
Monsieur Pierre PÉCOUL
Monsieur Jean-Philippe PERRET
Monsieur Gilles PÉTEL
Monsieur Hervé PRONONCE
Madame Catherine QUEINNEC
Madame Anne-Karine QUEMENER
Madame Marie-Jeanne RAYNAL
Monsieur Christian SIMONET
Monsieur Gérard VIALAT
Monsieur Guillaume VIMONT
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Monsieur le Président de séance constate que le quorum est atteint.

PAT
Animation 2018

Monsieur le Président rappelle aux membres présents de l'Assemblée que Le Grand Clermont et le Parc naturel régional Livradois-Forez sont lauréats de l'appel à projets du Programme National pour l'Alimentation (PNA) pour élaborer un Projet Alimentaire Territorial (PAT) commun.

Il ajoute également que Le Grand Clermont et le PNR Livradois-Forez ambitionnent d'élaborer un plan d'actions et des modalités de gouvernance d'ici le printemps 2018. Ce plan d'actions visera à augmenter le taux d'auto-provisionnement du territoire ainsi qu'à favoriser la consommation de produits locaux de qualité issus d'une agriculture rémunératrice et respectueuse de l'environnement. Au cours de l'élaboration du PAT, il s'agira de réfléchir aux limites du système alimentaire actuel, de construire une alternative crédible reposant sur des objectifs et un plan d'actions partagés par les acteurs du territoire, à partir de projets déjà existants ou à construire. L'élaboration du projet se fait à travers une démarche prospective et participative.

Le PAT bénéficie de l'accompagnement du bureau d'étude Solagro et a pu se mettre en place grâce au concours d'une étudiante de niveau master en un contrat d'apprentissage pour l'année 2017. Ces dépenses sont financées par la DRAAF et l'ADEME dans le cadre du PNA, ainsi que par une aide LEADER du GAL « Parc naturel régional Livradois-Forez » (délibération n°507 du 28 septembre 2017).

Afin de poursuivre l'indispensable animation du dossier, et en accord avec le PNR Livradois-Forez, Monsieur le Président propose de procéder à un recrutement sur un contrat à durée déterminée de six mois du 01 janvier 2018 au 30 juin 2018, correspondant à la période de fin d'élaboration du PAT.

Monsieur le Président informe le Comité Syndical notamment qu'une demande d'aide LEADER pour le financement de cette animation PAT 2018 sera déposée auprès du GAL LEADER PNR Livradois-Forez selon le plan de financement suivant :

| Récapitulatif des dépenses | Montant HT | Financements | Montants |
|---|-------------|------------------------------------|-------------|
| Frais salariaux et de structure liés à l'opération PAT 2018 | 17.600,00 € | LEADER PNR Livradois-Forez | 6.106,00 € |
| Frais de déplacement et de repas liés à l'opération 2018 | 400,00 € | | |
| | | PNR Livradois-Forez | 4.012,00 € |
| | | PETR Le Grand Clermont | 7.382,00 € |
| Total HT des dépenses prévisionnelles | 18.000,00 € | Total des recettes prévisionnelles | 18.000,00 € |

Monsieur le Président propose aux membres présents de l'Assemblée Délibérante d'approuver le projet, le plan de financement, d'autoriser Monsieur le Président à solliciter toutes les subventions et à signer tous documents liés à ce projet ; d'autoriser une prise en charge systématique par l'autofinancement en cas de financement LEADER inférieur au prévisionnel ; d'approuver la création d'un poste de catégorie A pour accroissement temporaire d'activité pour une durée de six mois selon la loi n°84-53 du 26/01/1984, article 3, alinéa 1, d'autoriser Monsieur le Président procéder au recrutement pour ce poste.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver le projet d'animation du PAT pour 2018 ;
- d'approuver le plan de financement tel que présenté par Monsieur le Président ;
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter toutes les subventions et à signer tout document se rapportant à ces demandes ;
- d'autoriser la prise en charge par l'autofinancement du solde de dépenses du projet en cas de financement LEADER inférieur au plan de financement prévisionnel ;
- d'approuver les modalités de l'animation 2018 du projet PAT ;
- d'approuver la création d'un poste de catégorie A pour accroissement temporaire d'activité pour une durée de six mois, du 01 janvier 2018 au 30 juin 2018 selon l'article 3, alinéa 1, de la loi n 84-53 du 26/01/1984 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à procéder au recrutement sur le poste de catégorie A créé dans le cadre du projet de PAT ;
- dit que les crédits sont prévus au budget primitif des exercices concernés par l'exécution du projet.

À Clermont-Ferrand, vendredi 08 décembre 2017.

Dominique ADENOT,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
Président.

063-200048171-20171207-DCS555-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2017
Publication : 15/12/2017